

C O M M U N A U T É

le journal

urbaine de Cherbourg

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DES HABITANTS

31^e
les
des journées
Communautés
urbaines
à Cherbourg-Octeville

DÉCEMBRE 2003 - N° 28



L'année 2003 s'est achevée dans la tristesse avec le drame de Saint-Nazaire qui a profondément meurtri toute la communauté portuaire. Dans le Cotentin, la mer a frappé douloureusement, aussi, des familles et c'est d'abord à elles que je pense aujourd'hui.

La situation économique et sociale s'est dégradée et des pans entiers de l'activité locale sont gravement fragilisés. Je voudrais dire à tous ceux et à toutes celles qui traversent une situation difficile, qui s'inquiètent pour leur avenir que les élus de la Communauté, dans le domaine de leurs compétences, mettent tout en œuvre pour créer les conditions d'un développement économique diversifié tout en confortant les activités traditionnelles du bassin d'emploi.

L'ouverture de l'agglomération vers l'extérieur s'inscrit dans cette démarche. L'identité maritime de notre territoire est un atout sur lequel il faut s'appuyer, comme le démontre le succès, à conforter, de La Cité de la Mer ou encore l'Opération de renouvellement urbain au cœur de la ville, qui débutera par le comblement partiel du canal de retenue et qui permettra la reconquête de la ligne des bassins, entre fort et port.

L'ouverture c'est aussi l'accueil en 2003 des délégations des 13 autres Communautés urbaines de France qui ont tenu leur 31^{ème} congrès à Cherbourg-Octeville en présence du ministre Patrick Devedjian. Puisse cette manifestation en appeler d'autres, car les compétences existent localement pour créer des événements de grande dimension, dans une agglomération accueillante, qui doit poursuivre dans ce cadre son travail de rénovation urbaine essentielle à son attractivité.

L'ouverture c'est encore l'adaptation des compétences communautaires à l'évolution de la société, en donnant à la Communauté les moyens de développer les technologies de l'information et de la communication et d'en faciliter les usages. Si le désenclavement routier a pris un retard inacceptable du fait de l'État, qui doit désormais être comblé sans délai, il faut réussir le désenclavement numérique.

Le contrat d'agglomération, qui devra être signé au premier trimestre 2004, avec différents partenaires, en lien avec le contrat de pays, sera le moyen de contribuer à cette volonté de développement, si tous les signataires s'inscrivent avec force et de manière significative dans cette démarche. Aujourd'hui le croisement des compétences sur les territoires, les enjeux complexes imposent une réflexion partagée, un lien contractuel qui obligent à redéfinir collectivement les projets et à repenser la gestion de nos territoires. Cette obligation passe nécessairement par une nouvelle conception de la politique préférant le projet au pouvoir, nouvelle conception que j'appelle de tous mes vœux.

Comme vous le constatez, le journal de la Communauté a évolué, je souhaite que vous y trouviez les informations souhaitées et que cette nouvelle maquette vous séduise.

En cette fin d'année je transmets à chacun et à chacune d'entre vous mes meilleurs vœux pour 2004 avec une pensée particulière à ceux qui souffrent.

*Bernard Cauvin
président de la CUC*



Le Journal de la Communauté urbaine de Cherbourg - N°28
Trimestriel d'informations de la Communauté urbaine de Cherbourg
Hôtel de Communauté
Place Napoléon
50108 Cherbourg-Octeville cedex
Tél. 02 33 08 26 08

Directeur de la publication :
Bernard Cauvin, Président.

Comité de rédaction :
Service Communication

Rédaction :
Un ange passe - Caen

Conception et mise en page :
Agence Spinnaker - Cherbourg

Impression :
Imprimerie Artistique Lecaux
Tourlaville

Crédit photos :
Jean-Marie Lézec, Euraware,
Service Communication CUC,
Philippe Gosselin, Yvon Guéret,
Cunard, Spinnaker

ISSN : 1168-321X

tempsforts

p.3

atmosphère

p.4-5

dossier

p.6-7

dunordausud

p.8

d'estenouest

p.9

ventenpoupe

p.10

àcielouvert

p.11

figuredeproue

p.12

30 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2003



La CUC à la Foire de Cherbourg

Comme à l'accoutumée, la Communauté urbaine était présente à la Foire de Cherbourg. Mais exceptionnellement, ce sont celles et ceux qui l'animent au quotidien qui étaient à l'honneur sur le stand. En effet, l'établissement communautaire y exposait le photo-reportage noir et blanc de Régis Colin, qui entre 2002 et 2003, a « immortalisé » visages, faits et gestes de chacun de ses employés, dans toute la diversité de leurs tâches respectives et avec toute la poésie que l'œil de l'artiste a su y capter.

19 AU 29 OCTOBRE 2003

La CUC à la Foire Internationale de Caen

Les Cherbourgeois étaient en renfort à la Foire de Caen ! La CUC, la Ville de Cherbourg-Octeville, la Station nautique et la Maison du Tourisme ont, pendant 10 jours, partagé le même stand, voisin de celui de La Cité de la Mer, afin de promouvoir ensemble les activités nautiques proposées sur l'agglomération. A cette occasion, les plus chanceux des visiteurs se sont vus remettre des tee-shirts, des stages de voile, des entrées à La Cité de la Mer et un week-end pour 2 dans la ville portuaire, après tirage au sort, le dimanche.



5 NOVEMBRE 2003

La Cité de La Mer / Rectorat de l'Académie de Caen

Le 5 novembre dernier, Madame la Rectrice d'Académie, Jacqueline Abaul et Monsieur le Président de la SEM, Bernard Cauvin ont signé une convention entre La Cité de la Mer et le Rectorat, pour la mise en place et le développement d'un service éducatif dans l'enceinte du complexe muséographique. Trois professeurs du second degré et les moyens adéquats sont affectés au fonctionnement de ce service dédié aux enseignants de l'Éducation Nationale qui projettent de visiter La Cité de la Mer avec leur classe.



DEPUIS LE 5 DÉCEMBRE 2003



L'Hôtel de Communauté illuminé

De mémoire de Communauté urbaine, jamais l'Hôtel de Communauté n'avait autant scintillé dans la nuit. Cette année, il rejoint le club des « illuminés » de Noël... permettant à la ville entière de briller des mêmes feux. Sûr que le Grand Barbu y sera sensible !

La CUC monte au créneau

L'insécurité routière est la première cause de mortalité des jeunes adultes (15-24 ans) dans notre pays. Sensible à ce phénomène, la Communauté urbaine désire renforcer sa politique d'éducation comportementale sur la route et vient, pour cela, d'engager une campagne auprès des jeunes et des établissements scolaires, mais pas seulement. En effet, les 28 et 29 octobre derniers, 180 agents de la CUC, des communes de l'agglomération, de la police et des pompiers ont assisté à une opération de sensibilisation à la sécurité routière organisée en partenariat avec la Prévention Macif. Quelques jours après, débutait une campagne de communication, composée d'affiches « arrière de bus », d'insertions presse et de spots radiophoniques sur le thème de la « tête cassée ». Les pré-adultes en étaient cette fois la cible, l'objectif demeurant la prise de conscience des comportements « accidentogènes » et de l'importance de se protéger en scooter ou en voiture. Enfin, la Communauté urbaine a initié auprès des établissements scolaires de 2^e et 3^e cycles un jeu concours, axé sur la réalisation d'une bande dessinée, toujours sur le thème de la sécurité routière, et dont les meilleures seront récompensées, vers la mi-mai 2004. En complément, elle vient de distribuer à tous les élèves de ces mêmes écoles situées sur l'agglomération des doubles décimètres illustrés, pouvant à la fois servir de support à un cours orchestré par l'enseignant et de mémo des bons comportements à adopter.



ESCALE DU QUEEN MARY II

Les festivités se préparent

Alors que le *Queen Mary II*, soixante-dix ans après *Le Normandie* et quarante ans après *Le France*, s'apprête à quitter les Chantiers de l'Atlantique qui l'ont fait naître, Cherbourg-Octeville réfléchit déjà aux festivités qu'elle souhaite organiser à l'occasion de son escale, la seule en France en 2004, le 14 avril prochain. Exposition de photos de Jean-Marie Lézec, défilé de voitures anciennes, rétrospective sur la construction du nouveau géant des mers, long de 319 mètres... les idées d'animations autour de cet hôte d'exception ne manquent pas. Mais pour l'heure, le comité d'organisation, composé de représentants de la Ville, de la CUC, de la CCI, de La Cité de la Mer, de l'Office de Tourisme et des Associations de Commerçants, continue de phosphorer et n'a pas encore statué sur la programmation définitive et son plan de communication.

En filigrane de cet événement, l'on sait pourtant que la cité cherbourgeoise souhaiterait se positionner comme prochain port d'escale des transatlantiques, renouant ainsi avec son passé.



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Changement de prestataires

Afin de réduire la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dont une part importante est affectée au financement du transport en centre d'enfouissement technique à Changé, en Mayenne, la CUC a procédé, en 2003, à la mise en concurrence de sociétés assurant ce type de services. La sélection du nouveau prestataire a entraîné le changement du lieu de traitement, plus proche géographiquement de l'agglomération. L'économie réalisée sur les frais de transport s'est pourtant vu contrebalancer par un coût de traitement supérieur, imposé par la société gestionnaire du nouveau centre d'enfouissement technique, ne permettant au final qu'une baisse de 2 % environ du taux de la TEOM, pour 2004.



Lancement des travaux de comblement

Enfin ! Après des années d'attente, le quartier des bassins, situé au cœur de l'agglomération, vit ses derniers mois en l'état. Les travaux de comblement partiel du canal de retenue commenceront tout début 2004, en même temps qu'ils lanceront l'une des toutes premières phases opérationnelles de l'Opération de Renouvellement Urbain « Entre terre et mer ». C'est une entreprise spécialisée dans les travaux de terrassement sur sols compressibles, la SEMEN TP qui, sous maîtrise d'ouvrage de la CUC, réalisera le chantier. L'originalité de la solution préconisée par cette dernière réside dans le fait que les déblais vaseux du canal seront réutilisés sur place et ne seront pas rejetés en mer, comme le prévoyait une précédente option. Le comblement en lui-même sera assuré par l'apport de matériaux excédentaires de la voie de contournement Est. Au final, la Divette se découvrira d'ici une année, un lit tout neuf, passant de 100 m de largeur à une vingtaine seulement. L'emprise actuelle de 2,5 hectares sera réduite de moitié, libérant une superficie non négligeable pour le quartier des bassins dont la configuration architecturale est encore à l'étude. Elle ne sera dévoilée que lorsque l'équipe lauréate de l'ORU « Entre terre et mer » sera désignée, c'est-à-dire début 2004.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

La CUC fait campagne



« Dites merde aux crottes », « Soyez sport, visez le panier », « Bon pied, bon air », « Vous triez, nous recyclons », « Mollo sur l'eau », « Après les tags, les TIG », chacun se souvient sûrement de l'un au moins des six slogans de la campagne d'affichage en faveur de l'environnement et de la citoyenneté, qui a circulé sur les bus de l'agglomération de septembre à octobre dernier. Renforcée par le lancement simultané de celle de la ville de Cherbourg-Octeville, cette vaste action, impliquant les habitants, a bénéficié d'un très fort impact. En contrepoint de cette démarche et du soutien financier proposé depuis

quelques années maintenant aux écoles de l'agglomération engagées sur un projet environnemental, la Communauté urbaine a remis un éventail de documents et de kits éducatifs au Centre local de documentation pédagogique, également visité par les enseignants. Les structures d'éducation à l'environnement se sont elles aussi enrichies de nouveaux outils visant à parfaire les connaissances de leurs visiteurs sur cette même thématique. Par ailleurs, la CUC accueillait les 17 et 18 septembre derniers les Rencontres de l'aménagement maritime et du littoral, destinées aux élus et aux personnels des collectivités. Ces rencontres, organisées en ateliers, se sont ouvertes en présence de MM Cauvin et Cazeneuve, du Président du Conseil général de la Manche et du Président de la commission agriculture, mer et environnement du Conseil régional de Basse-Normandie.

> Lire par ailleurs Le service nettoyage en page 11.

[31^e JOURNÉES DES COMMUNAUTÉS URBAINES]

Les Communautés urbaines réaffirment leur place



Après Marseille, l'an passé, et avant Lille, en 2004, Cherbourg a accueilli sous la Grande Halle de La Cité de la Mer, les 23 et 24 octobre derniers, les 31^e journées des Communautés urbaines de France. Outre la nomination de Bernard Cauvin à la présidence de l'Association des Communautés urbaines, ce rassemblement a été marqué par la visite de Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales, auprès duquel les présidents n'ont pas omis de rappeler le rôle essentiel de leurs collectivités dans l'ambition gouvernementale de décentralisation et la nécessité de les doter des moyens adaptés. Ambiance.

À la veille de l'examen du projet de loi relatif aux responsabilités locales présenté devant l'Assemblée nationale par Patrick Devedjian, lui-même, les 14 présidents des Communautés urbaines réunis en séance plénière l'après-midi du vendredi, n'ont pas hésité, par le biais d'une résolution, à lui faire savoir toute la perplexité que leur inspiraient les dispositions de ce texte de loi. Selon eux, alors que s'amorce une nouvelle étape de la décentralisation, la réduction du soutien financier de l'État, semble sonner comme le désaveu de leur « vocation à organiser et à aménager le territoire ». Justement réunies ces deux jours pour débattre sur le thème des « Territoires partenaires » et des relations à établir avec les départements ou les régions, elles ont fait valoir « leurs expériences, s'employant à construire et à penser les espaces urbains » pour disposer elles aussi d'un cadre réglementaire évolutif leur permettant de cosigner notamment aux côtés de ces collectivités, les schémas régionaux d'aménagement du territoire, de développement économique ou touristique. Se réjouissant en préambule du « vrai succès de l'intercommunalité » en France, après des années d'hésitations municipales, Patrick Devedjian s'est dit « frappé par l'importance du malentendu », considérant que les Communautés urbaines n'avaient pas été « mal servies », concédant toutefois que leur distinction dans la hiérarchie intercommunale devrait peut-être être débattue dans le but de reconsidérer leur place. Autre sujet de discorde, factuel celui-là : la suppression des crédits gouvernementaux dédiés à la mise en œuvre de transports en site propre. Avant de lui remettre la motion rédigée par les présidents des Communautés urbaines pour le maintien de ces aides (voir encadré), Jean-Claude Gaudin, président de Marseille Provence Métropole, rappelait, non sans ironie, qu'il avait appris « en 25 ans de vie au Parlement, que l'on ne



peut pas dire une chose et son contraire sans être pris en flagrant délit ». D'un côté le Gouvernement ne pouvait pousser à la roue les transports en site propre et de l'autre se désengager auprès d'intercommunalités auxquelles il avait consenti d'importantes subventions en vue de construire ici, un tramway, là, un métro. À quoi, Monsieur le Ministre répondait que « dans le cadre de la décentralisation, il n'est pas interdit pour l'avenir de changer de système et que chacun soit responsable de ses décisions sans se retourner en permanence vers l'État pour régler ses problèmes locaux ». Sur ces dernières paroles, alors que Jean-Claude Gaudin transférait sa présidence de l'Association des Communautés urbaines de France à Bernard Cauvin, ce dernier a très simplement confessé « prendre la mesure de l'ampleur de la tâche » qui lui incombeait jusqu'en octobre prochain. ■



TEMPÉRATURE

Motion en faveur du maintien des aides de l'État pour la réalisation des transports urbains

L'Association des Communautés urbaines de France estime que l'État ne peut être indifférent aux travaux d'investissement que réalisent les grandes collectivités en faveur des transports en commun en site propre.

Ces réalisations :
• Relancent l'activité,
• Ont une forte incidence sociale en desservant des quartiers urbains sensibles notamment les « Grands Projets de Ville »,
• Contribuent fortement à la lutte contre l'effet de serre et les méfaits de l'ozone.

L'Association prend acte que le Premier Ministre a accepté à la demande des Présidents de Communautés urbaines la réinscription d'une ligne budgétaire dans la loi de finances rectificative 2003.

Elle demande fermement le rétablissement dès 2004 des lignes budgétaires permettant de financer ces projets qui ont un véritable intérêt national.

LE PROGRAMME DES JCU 2003

Jeudi 23 octobre

« La Journée des techniciens »

- 10h. Séance plénière
Présentation du site Internet de l'association des Communautés urbaines de France
Présentation des travaux des groupes de l'association
- 12h30. Déjeuner
- 14h30. Ateliers & réunions des directeurs généraux

• **Atelier Finances.**
Partenariat CU/Communes, les contraintes externes de la fiscalité et des dotations. Comment définir un pacte financier ? Les liaisons fiscales, les liaisons des dotations, la DSC, la mise en commun des contraintes, les solutions partagées.

• **Atelier Habitat.**
Quelles modalités pour la mise en œuvre de cette nouvelle compétence pour les Communautés urbaines ? Quels nouveaux partenaires ? Modalité de mise en œuvre de la « délégation » de l'habitat, compléments nécessaires, partenariats.

• **Atelier Contractualisation.**
La place des Communautés urbaines dans les nouvelles politiques contractuelles. Sur quels territoires, avec quels partenaires ? Le contrat de territoire, les nouvelles formes du partenariat local.

• **Atelier Organisation et Ressources Humaines.**
Quels partenariats et mise en commun de services entre les communes et les Communautés urbaines ? Organisation des services à l'échelle de l'agglomération : quels partenariats avec les communes, services partagés, politique de ressources humaines concertée...

- 19h. Cocktail et visite de La Cité de la Mer
- 21h. Dîner

Vendredi 24 octobre

« La Journée des élus »

- 10h45. Tables rondes

• **Table ronde n°1.**
La nouvelle étape de la décentralisation permettra-t-elle de donner un nouvel élan aux CU ? Quel nouveau cadre contractuel et institutionnel inventer pour aller plus loin ? Politiques contractuelles, partenariats de proximité, rayonnement régional et européen.

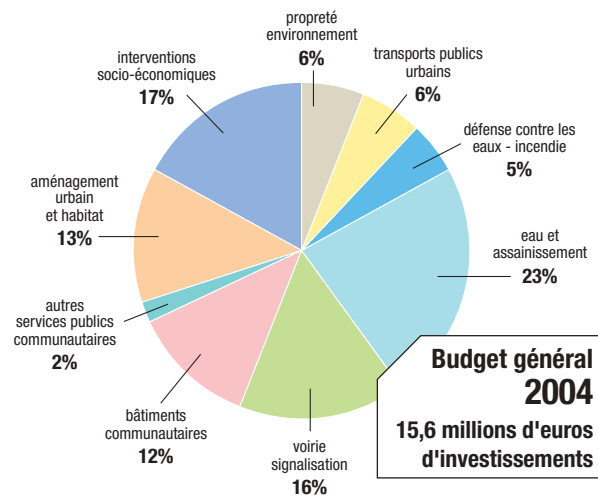
• **Table ronde n°2.**
Contribuables ou partenaires des Communautés urbaines, quelle évolution des ressources financières pour les CU ?

- 12h15. Synthèse
- 12h30. Arrivée de Patrick Devedjian, Ministre délégué aux libertés locales
- 12h30. Déjeuner
- 14h30. Séance plénière
- 16h30. Fin des travaux

Pas d'augmentation d'impôts en 2004

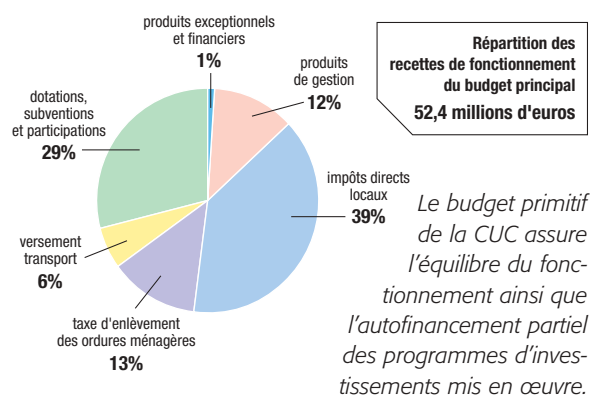


Le 17 novembre dernier a eu lieu le débat d'orientation budgétaire de la Communauté urbaine pour l'année 2004, programmé comme il se doit en amont du vote du budget primitif. Vous découvrirez le budget de la CUC dans ses grandes lignes. Parmi les commentaires recueillis auprès de Jean Lagarde, vice-président délégué aux finances de la CUC, retenons d'ores et déjà que la situation financière du budget principal permet de garantir la réalisation de projets d'équipements sans avoir à recourir à une augmentation de la fiscalité des ménages.



Le programme d'investissement

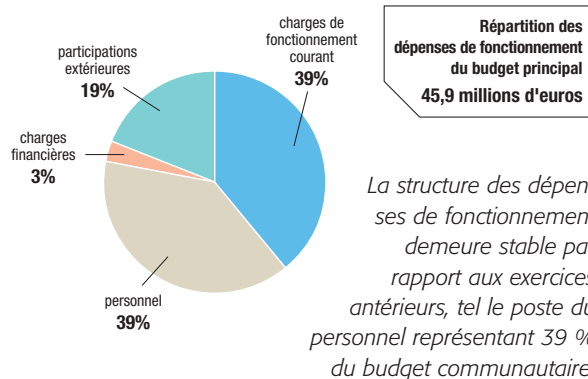
L'Opération de Renouvellement Urbain, les aides à l'habitat, la voirie, les ordures ménagères, les transports publics urbains, le développement portuaire à travers la participation du Syndicat mixte du Cotentin sont autant d'actions entreprises en début de mandat qui seront poursuivies en 2004. En outre, la CUC assurera le financement des opérations retenues dans le cadre du contrat d'agglomération dont la signature est attendue pour le premier semestre 2004. Celui-ci s'articulera autour de 3 axes : l'attractivité et le développement du territoire, la gestion maîtrisée du territoire, le développement solidaire et une meilleure cohésion sociale, dont le but est de préparer notre agglomération aux enjeux du XXI^e siècle.



Le budget primitif de la CUC assure l'équilibre du fonctionnement ainsi que l'autofinancement partiel des programmes d'investissements mis en œuvre.

Les recettes 2004

« Les participations de l'État ne progresseront que de 0,8 % en 2004, au lieu d'1,9 % d'augmentation attendue », déplore Jean Lagarde, mais « bon point, la pression fiscale sur les ménages reste identique. Par conséquent, aucune augmentation ne se relèvera sur la feuille d'impôt, et ce, jusqu'en 2007 ! Sur un autre plan, le taux du Versement transport, actuellement plafonné à + 0,6 %, prévoit d'être relevé de 0,1 point d'ici à la fin de l'année si le projet de loi, à l'étude au Parlement, est voté. La TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), après avoir augmenté du fait des coûts générés par le transport des ordures ménagères à Laval, devrait diminuer de - 1 à - 2 % cette année, et ce, malgré le repli de la subvention d'Eco Emballage (- 140 000 euros). »



La structure des dépenses de fonctionnement demeure stable par rapport aux exercices antérieurs, tel le poste du personnel représentant 39 % du budget communautaire.

Les dépenses 2004

« Le budget primitif de l'année 2004 est caractérisé par la maîtrise des dépenses de fonctionnement (2,36 %) », poursuit Jean Lagarde. « La participation financière de l'établissement au Service département d'incendie et de secours (SDIS) est elle aussi contenue. Quant au budget consacré aux ordures ménagères, il atteste d'une progression nulle. Enfin, bonne nouvelle : la gestion optimisée de la dette communautaire, la fin des remboursements des emprunts dits « Grands chantiers » accompagnée d'un très faible recours à l'emprunt en 2003 permet d'envisager une chute de l'annuité prévisionnelle. Tout ceci accompagné d'une progression de 59 % de l'épargne, par rapport à 2003, permettra de financer au mieux le programme d'investissement de 2004. »

Fédérons les énergies

Le gouvernement, par la voix de Nicole Fontaine, ministre délégué à l'industrie a présenté le 7 novembre 2003 son « livre blanc sur les énergies ». Ce livre blanc, après un éclairage de la situation énergétique en France, présente des objectifs et des orientations générales qui restent à confirmer. Dans ce cadre il est précisé que « la construction d'un démonstrateur : le réacteur européen à eau pressurisée E.P.R. apparaît dans ces conditions, souhaitable à EDF afin que cette entreprise puisse tirer un retour d'expérience suffisant avant de lancer le cas échéant le déploiement d'une série industrielle. Il est donc envisagé que la loi et sa traduction concrète, la programmation pluriannuelle des investissements, prévoient la construction prochaine de ce démonstrateur ».



Cette déclaration et cette orientation, qui restent à confirmer par les pouvoirs publics et le Parlement, doivent conduire tous les acteurs du développement local du Cotentin à relever le défi de l'implantation locale. Les compétences requises, les ressources humaines sont présentes sur le territoire du Cotentin, de la Manche, de la Basse-Normandie. Le site de Flamanville est l'occasion de fédérer toutes les énergies autour de cette candidature à l'accueil de l'EPR sous maîtrise d'exploitation du secteur public et nationalisé.

Cette implantation sera aussi un des leviers indispensables pour redynamiser, redéployer l'activité économique locale, tout en recherchant la diversification nécessaire en s'appuyant sur le respect des engagements de l'État dans le domaine portuaire et le désenclavement, engagements qui nécessitent des décisions urgentes, et en confortant le plan de charge des secteurs d'activités traditionnelles comme la construction navale et la COGEMA.

Le Cotentin traverse une crise économique et sociale sans précédent et les effets induits par l'implantation de l'EPR, dont le coût estimé est de 3 milliards d'euros, est une chance pour toute la région, une opportunité qu'il faut saisir avec détermination en nous rassemblant autour de ce projet, autour de cette candidature qui s'inscrit dans une dimension nationale. Dans ce cadre une réflexion collective sur l'organisation institutionnelle du Cotentin en créant les conditions d'une juste péréquation des richesses produites devra être conduite.

Après délibération, le conseil de Communauté demande une rencontre au plus haut niveau, pour présenter avec tous les acteurs, locaux, départementaux et régionaux la candidature de Flamanville pour accueillir l'EPR, en association avec les parlementaires.

ZÉPHIR BUS

Plus d'amplitude pour le service PMR

Le service PMR, rebaptisé Handibus, s'étend. Désormais, Zéphir Bus propose aux personnes à mobilité réduite un service en continu, de 7h à 19h, du lundi au samedi, au même tarif que celui du réseau urbain. La nouvelle devrait ravir les quelque 30 clients réguliers (et tous les autres) qui, grâce à ce service, peuvent se rendre au travail, à l'école ou sur le lieu de leurs loisirs, depuis chez eux. Trois conducteurs sont affectés à la conduite de ce bus, entièrement équipé, qui devrait être remplacé en 2004. Une retraite bien méritée si l'on en juge par les 33 000 voyages, effectués depuis 1991, année de la création du service.



— EURIWARE —

L'informatique en lieu sûr

Saviez-vous que la Direction de la région ouest du Groupe Euriware, filiale d'Areva (Cogema La Hague), emploie près de 400 techniciens et ingénieurs informaticiens répartis sur les sites de Beaumont-Hague, d'Equeurdreville et de Cherbourg-Octeville? Leur métier de référence? L'infogérance évolutive. Tout d'abord développée dans le cadre du contrat avec Cogema La Hague, cette spécialité « made in Cotentin » basée sur l'externalisation de la gestion informatique et la haute technicité que requiert un tel environnement, intéresse bien d'autres secteurs et constitue de ce fait un marché largement ouvert.



« Allô, bonjour, société X, nous avons un souci avec l'une de nos applications informatiques... ». Au CSN, centre de services du Cotentin, sur les 40 salariés, la moitié est affectée à la réception de ce type d'appels et, avec ou sans l'aide de l'autre moitié, à la résolution du problème énoncé. Inauguré en avril dernier, le CSN est l'une des trois plates-formes de services à distance, du Groupe Euriware, en France, dont la particularité est d'être joignable 24h/24, 7 jours sur 7 et toute l'année, par la vingtaine de clients sous contrat d'infogérance. Dedicée à ce que l'on nomme en interne, le Help Desk, la supervision et l'hébergement, un centre de services réunit un ensemble de processus de gestion et de support de l'informatique dite classique (ordinateurs...) et d'informatique productive (automates...) au service d'entreprises ou de collectivités locales plus ou moins proches géographiquement. Des compétences et des moyens exceptionnels y sont regroupés, issus pour la plupart de l'expérience unique acquise par Euriware après 10 années principalement consacrées à l'informatique de Cogema La Hague. L'expertise dont le Groupe est aujourd'hui

détenteur est déclinable auprès d'autres industries, d'autres métiers et d'autres clients désireux d'externaliser ces services (voir encadré). Il ne compte pas s'en priver. Depuis 99 déjà, la région ouest (de la Basse-Normandie au Poitou-Charentes, en passant par la Bretagne et les Pays de Loire), jugée dynamique, fait l'objet d'efforts commerciaux importants. Résultat, dans un contexte économique dépressif, le chiffre d'affaires 2003 devrait au moins égaler celui de 2002, une nouvelle plutôt rare dans un secteur comme celui de l'informatique frappé de plein fouet par les regroupements incessants. L'idée est également de développer pour les clients, l'hébergement d'équipes projets qui leur seraient affectées spécifiquement pour des interventions plus personnalisées encore, telle l'évolution de systèmes informatiques, engagement aussi coûteux que risqué lorsque pratiqué à demeure.

Si la maturité en matière d'externalisation de services est globalement inférieure en France comparée à ce qu'elle est en Grande Bretagne, en Scandinavie et bien entendu aux États-Unis où le gain de rentabilité les a motivés précocement à

ce type d'organisation, notons toutefois que le taux de renouvellement des contrats avec Euriware est de 96 %. Preuve que clients publics comme privés deviennent vite « accros ». Côté Cotentin, l'arrivée prochaine très attendue de réseaux à très haut débit constituera une opportunité complémentaire en termes de ressources matérielles et humaines, dont une part croissante, soulignons-le, est formée ici, à l'EIC ou à l'IUT. ■

QUESTION À ...



Didier Chambaréaud, 45 ans, directeur délégué d'Euriware pour la région Ouest depuis mars 2002

Outre la maîtrise des coûts, quels avantages ont les entreprises à externaliser?

« (...) De plus en plus recherchée par les entreprises et les collectivités locales, l'externalisation de l'informatique auprès d'un partenaire qualifié permet à celle-ci de dégager de l'énergie et des savoir-faire internes pour développer de nouvelles activités liées à son cœur de métier ou des services à valeur ajoutée. Un centre de services a l'avantage d'apporter un service mutualisé avec des équipes spécialisées, connaissant parfaitement leurs clients, leurs besoins, sachant anticiper les évolutions et capables d'intervenir dans de nombreuses situations et des délais records ».

> LE SERVICE <

nettoieusement

Dix-sept heures trente par jour, 365 jours par an, 45 agents du service nettoyage de la Communauté urbaine s'activent pour « débarbouiller » notre agglomération des papiers gras, déjections canines et autres offrandes faites au pavé.

Quelles sont les attributions du service nettoyage?

Le service nettoyage est chargé du nettoyage horizontal de la voirie publique (le nettoyage vertical comme celui des tags sur les murs étant du ressort des communes), des trottoirs et des marchés, des passerelles, des sous-terrains, des pistes cyclables, des escaliers et de la collecte des corbeilles dans le centre de Cherbourg-Octeville. Il intervient également lors des manifestations dites exceptionnelles tels que le marché de Noël, les grands départs de courses à la voile, les cirques, les carnivals... Il est aussi affecté aux tâches saisonnières que constituent le ramassage des feuilles (de septembre à janvier) et le désherbage (de mars à juillet). Et, de manière très occasionnelle cette fois, il peut être appelé en urgence, par les pompiers ou la police, pour nettoyer la voirie après un accident afin de la rouvrir à la circulation. Le service nettoyage n'est donc pas concerné par la collecte des ordures ménagères, qui incombe à un autre service.

Comment est organisé le nettoyage quotidien de l'agglomération?

Les premières équipes commencent à 5h30 du matin et se succèdent ou travaillent en simultané jusqu'à 23 h, le soir, tous les jours de l'année, mobilisant 45 agents au total. Le week-end, seules 2 équipes de 5 employés sont réquisitionnées, par rotation. L'essentiel de leur tâche est alors axé sur le nettoyage des marchés (place centrale et aux Provinces) et de l'hyper centre de Cherbourg-Octeville.



Les 5 communes ont-elles les mêmes besoins de nettoyage?

Elles nécessitent toutes d'être nettoyées, mais pas avec la même régularité d'intervention. Le circuit des équipes s'effectue à partir d'un tronçon commun quotidien auquel on ajoute différentes rues alternant au fil de la semaine. Ce tronçon commun est composé de l'hyper centre cherbourgeois qui concentre une grande partie de l'activité du service. La raison est évidente : c'est à cet endroit que le passage de la population est le plus intense. Le phénomène se constate dans le centre des autres communes mais à une échelle bien moindre.



+ d'infos ...

Directeur de la propreté: Christian Joliton
 Chef de service nettoyage: Daniel Vial
 Effectif: 45 personnes
 Matériels opérationnels: 5 balayeuses aspiratrices, 3 laveuses, 2 camions désherbage / ramassage de feuilles, 1 cloche haute pression.
 Indicateurs d'activités:
 55 000 km balayés annuellement par les aspiratrices
 5 000 m² lavés tous les jours
 1 500 tonnes de déchets retirées par an

COMMUNAUTÉ URBAINE DE CHERBOURG
 Direction de la propreté
 Service nettoyage
 rue de la Marine - 50100 Cherbourg-Octeville
 Tél. 02 33 08 26 00

EURIWARE en chiffres

> **Groupe EURIWARE**
 Filiale à 100 % d'Areva
 Second groupe français de conseil et de services informatiques
 4 directions régionales: Île de France, Ouest

(Cherbourg étant le berceau historique), Centre Est et Sud Est
 Chiffre d'affaires 2002 : 210 millions d'euros
 Effectif : 1 800 salariés

> **Région Ouest**
 Chiffre d'affaires 2002 : 62 millions d'euros
 Effectif : 450 salariés
 > **Nord Cotentin**
 Chiffre d'affaires non communiqué

Effectif: 380 salariés dont 300 sur le site de Cogema La Hague et 80 répartis sur les sites d'Equeurdreville (CSN) et de Cherbourg-Octeville (siège administratif)

Parmi les clients: Invancare (équipements médicaux), Sun (informatique), Daher (transport international et logistique), AMEC Spie, OPAC (collectivité)

> **Métiers**
 Infogérance évolutive, conseil, intégration de systèmes

www.euriware.com



Jean-Marie Lézec

Photogénial

Figure incontournable et mémoire vivante du nord Cotentin, le photographe Jean-Marie Lézec a battu le pavé de Cherbourg et de ses environs pendant plus de trente ans pour *La Presse de la Manche*, l'appareil en bandoulière. Aujourd'hui encore, pas de commémoration, de rétrospective ou de clin d'œil au passé sans un « 4/5 Inches noir et blanc » signé Lézec. Rencontre.

Dès l'entrée, le ton est donné : pas moins de 1 500 appareils photos, alignés en rangs serrés derrière des vitrines, rappellent au visiteur qu'il pénètre dans l'antre d'un photographe. Du Rolleiflex au Yashica, du petit Canon en bakélite des années 50 aux boîtiers américains ou russes, tous ces objets ont pour Jean-Marie Lézec, la valeur du souvenir. La collection a beaucoup impressionné l'équipe de *Thalassa*, venue récemment le filmer chez lui, puis à la gare maritime, dont l'un des frontons porte sa signature. À 74 ans, l'homme garde la mémoire intacte « depuis la première prise de vue à *La Presse de la Manche* en 1950 » et le langage fleuri, mâtiné d'expressions à la « Audiard ». Pas étonnant qu'il soit tant sollicité pour coucher par écrit sa biographie. On sait déjà quel précieux témoin des 50 dernières années d'actualités locales, il incarne, depuis les escales des *Queen*, aux tournages des *Parapluies de Cherbourg*, d'*Une vie*, jusqu'aux lancements de sous-marins, aux festivités commémoratives du Débarquement... « Je suis un « primaire », je ne saurais pas rédiger un livre sans aide. Pour les photos, pas de problème ! » confie l'intéressé. Cet œil indiscutable, c'est son premier employeur Pépère Vaslot, comme il



l'appelle, - « un artiste international, parmi les deux seuls en France à maîtriser le procédé de tirage au charbon » - qui le lui forme. « Pour réussir le cadrage, il disait que le premier plan devait être là, mais qu'on ne devait pas le voir ! Et pour la lumière, il nous répétait de toujours poser pour les ombres. Il y a enfin la chance, moi j'en ai eu. » Jean-Marie Lézec ne se contente pas de l'attendre, il la provoque aussi. Après les années Bazire, successeur d'Édouard Vaslot, c'est la rencontre avec Marc Gustiniani, direc-

teur de *La Presse de la Manche*. Et le début d'une grande aventure, à laquelle le photographe sacrifie beaucoup, dont deux mariages. « J'adorais ce métier, je n'avais pas d'horaire. En plus, il fallait rapporter des images, quelles que soient les conditions. Cela ne tombait pas du ciel ! Derrière il fallait développer les films, tirer les photos et graver les zincs à l'acide nitrique pour imprimer le journal. » Son « plaisir de faire une belle photo » fait la différence. Son talent est rapidement reconnu. Outre une offre de *Jour de France*, l'un de ces clichés fera la couverture du magazine américain *Life*. « Je me suis fait barboté sur ce coup-là : j'avais vendu la photo 500 F de l'époque ! » Totalement désintéressé par l'argent, il confesse un côté « terre à terre » qui l'a toujours dissuadé de quitter le nord Cotentin... et ses camarades. Aujourd'hui, à la retraite depuis plus de vingt ans, Jean-Marie Lézec continue de faire des photos (de ses petits-enfants surtout) et se rend tous les jours « même le dimanche, faut être fou ! » à *La Presse* pour organiser ses archives, sans urgence aucune de passer à la postérité : il n'y pense même pas. Car l'homme de dédic n'appartient ni au passé, ni au futur, mais à l'instant et à l'instantané. ■

FEUILLE DE ROUTE

> 9 août 1929
Naissance de Jean-Marie Lézec à Cherbourg.

> 1945-1946
Vacataire au Port et Dock.

> 1946
Apprenti puis jeune ouvrier chez Central Photo.

> 1950
Photographe à *La Presse de la Manche*.

> juin 1954
Accident de voiture dans l'escorte du Président Coty.

> 1980
Départ anticipé à la retraite pour raison de santé.